



Les syndiqués d'ArcelorMittal de Contrecœur-Est disent NON à leur employeur

Le 8 février 2022 – Modifié à 12 h 05 min le 8 février 2022



Par Steve Martin, Initiative de journalisme local



Les Métallos d'ArcelorMittal à Contrecœur sont en grève depuis le 2 février. (Photo : Syndicat des Métallos)

Lundi, les trois sections locales en grève des usines de Contrecœur-Est et Longueuil d'ArcelorMittal votaient sur une première offre de leur employeur. Une offre dite « globale et finale » selon les représentants du Syndicat des Métallos.

Avec un taux de participation se situant entre 92% et 95%, les syndiqués ont refusé la proposition dans une proportion de plus de 98%.

Rappelons que, depuis le 2 février, quelques 800 syndiqués ont tourné le dos à leur employeur après avoir donné carte blanche à leur syndicat dans les jours précédents afin d'entamer des moyens de pression. Le tout dans l'espoir d'obtenir une réponse positive à leurs demandes.

Lors du vote, la proportion des membres ayant accepté d'accorder ce mandat à leurs représentants afin que ces derniers déclenchent une grève au moment jugé opportun oscillait entre 99,2 % à Contrecoeur et 100 % pour les employés syndiqués des bureaux de l'entreprise.

Selon nos informations, le conflit porterait principalement sur les aspects monétaires des conventions collectives. Le tout, dans un contexte créé par une inflation économique qui ne semble pas vouloir s'essouffler.

« Nous sommes bien conscients de la période d'inflation actuelle, alors que les pénuries de main-d'œuvre sont grandes, s'est exprimé le représentant syndical Michel Courcy. C'est important pour les membres d'avoir des salaires et des conditions de travail qui permettent de maintenir le pouvoir d'achat et d'attirer du personnel. »

Approche coopérative?

Ces conventions collectives, qui touchent les membres des sections locales 6586 et 8897 (usines de Contrecoeur-Est et de Longueuil) ainsi que les membres de la section 8060 (bureaux de l'entreprise), sont arrivées à leur échéance le 31 janvier dernier.

« Nous avons tenté d'arriver à un règlement avec un blitz de négociations au cours des dernières semaines, a ajouté M. Courcy. Parfois jusqu'à tard en soirée, afin d'éviter le conflit. De toute évidence, la compagnie n'était pas prête à mettre ce qu'il fallait sur la table. »

Pourtant, quelques jours plus tôt, la direction d'ArcelorMittal se disait confiante d'en arriver à une entente. On espérait alors du côté de l'entreprise trouver une solution qui permettrait à la fois d'assurer le maintien de la compétitivité de l'entreprise tout en offrant des conditions de travail avantageuses à ses travailleurs.

« Pour la direction d'ArcelorMittal Produits longs Canada, le dialogue social ainsi qu'une approche coopérative et productive [permettant] d'assurer la continuité de nos activités est grandement privilégiée », avait alors souligné la directrice des communications de l'entreprise métallurgique, Danielle Tardif.

Affilié à la FTQ, le Syndicat des Métallos est, avec ses 60 000 membres, le plus important syndicat du secteur privé au Québec. Les travailleurs représentés proviennent de toutes les sphères de l'économie de la province.

Un nouveau pavé

Pour l'entreprise, dont le siège social est au Luxembourg, cette grève jette un nouveau pavé dans ses relations avec ses employés du Québec. Pas moins de [2 500 Métallos actifs à Fermont et Port-Cartier](#) ont en effet déclenché une grève en mai dernier. Il aura alors fallu un mois de négociations pour que les deux parties en viennent à une entente le 8 juin suivant. Les employés ont alors renouvelé leur contrat pour quatre ans, une entente assortie d'une hausse de salaire d'environ 10 %.

Rappelons par ailleurs qu'[une entente de dernière minute](#) avait permis, en 2020, de mettre fin à la menace de grève qui planait sur l'usine de Contrecoeur-Ouest d'ArcelorMittal. En août, les 271 syndiqués ont accepté dans une proportion de 75 % de ratifier l'offre qui leur était proposée.